

## "LE NICARAGUA, FAISONS LE POINT!"

C'est ainsi que Tony Kwan et Richard Simard, respectivement agent d'information et coordonateur provincial d'Outils de Paix, avaient titré le texte de leur réplique au reportage de Bertrand de la Grange diffusé par Radio-Canada, le 27 mai dernier, à l'émission Le Point.

Signé par différents organismes de Solidarité avec le Nicaragua - dont l'Entraide missionnaire - l'article des collègues d'Outils de Paix a été publié dans Le Devoir, en date du 18 juin 1991, mais sans qu'on y retrouve, apposées, les dites signatures. Que s'est-il passé? Le journal Le Devoir accepte de publier des signatures de personnes mais pas celles de groupes ou d'associations. C'est l'explication qu'on nous a donnée!? Une explication passe-partout qui ne nous laisse pas dupes.

En reproduisant ici cet article tel que publié par Le Devoir, le groupe de la Démarche Nicaragua de l'Entraide missionnaire tient à réaffirmer son entière solidarité à Outils de Paix pour dénoncer et les reportages diffamatoires de M. de la Grange et le manque de professionnalisme des responsables de l'émission Le Point en violant le droit de son public à une information objective.

### **Diffamation anti-sandiniste**

#### **Les reportages de Bertrand de la Grange ne présentent qu'un seul point de vue**

Pour Bertrand de la Grange, "spécialiste" du Point sur le Nicaragua, il semble que la guerre froide continue. Cela, en dépit de la fin du conflit Est-Ouest. Alors, si nous sommes toujours plongés dans la guerre froide, quoi de mieux que de se servir une fois de plus du cheval de bataille aguerri qu'est la manipulation malhonnête du thème des droits humains?

Le reportage de M. de la Grange, diffusé le 27 mai à l'émission Le Point, pourrait se résumer ainsi : 1) le gouvernement sandiniste était très répressif : la découverte de cimetières clandestins en témoigne; 2) les sandinistes gardent le vrai pouvoir à travers leur contrôle de l'armée; 3) par conséquent, les paysans nicaraguayens sont massivement anti-sandinistes.

Examinons tour à tour le bien-fondé de ces trois points.

Dans la longue guerre contre les **contras**, des membres de l'armée sandiniste ont commis des abus des droits humains. Toutefois, ces abus donnaient lieu à des punitions sévères pour les responsables, une politique notée par Amnistie internationale. La violation des droits humains sous l'ancien gouvernement sandiniste n'était ni systématique, ni tolérée. La citation suivante, tirée

d'un rapport d'Amnistie de 1989, appuie cette affirmation :  
"Amnistie internationale accueille avec satisfaction la politique d'ouverture à l'égard des organisations internationales intéressées par la protection des droits de l'homme adoptée par le gouvernement nicaraguayen. L'Organisation a particulièrement apprécié (...) la bonne volonté dont le gouvernement a fait preuve pour enquêter sur les cas cités dans le présent document, et la diligence avec laquelle il a déjà pris des mesures destinées à remédier aux situations signalées."

L'ancien gouvernement ne détenait pas un dossier vierge - pour un pays en guerre cela aurait été inédit - mais il était loin d'être la dictature répressive qui habite l'imagination de M. de la Grange.

### **Des preuves douteuses**

Quant à l'affaire des cimetières clandestins, M. de la Grange verse dans la démagogie pour blâmer l'ancien gouvernement. En effet dans certains cas, les indices portent à croire qu'il s'agit de victimes des **contras** et non de l'armée. Actuellement, des enquêteurs indépendants de l'Organisation des Etats américains font la lumière sur la question. Puisque leurs investigations sont toujours en cours, blâmer d'avance l'armée, et cela sans la moindre nuance, relève de la mauvaise foi.

M. de la Grange offre aussi comme "preuve de la répression des témoignages d'anciens **contras**". A ce chapitre, rappelons qu'en matière de droits humains, les **contras** ont une fiche assez sombre. En 1989, Amnistie a dénoncé " les abus systématiques commis par les forces de l'opposition des **contras**, dont la torture, (et) de fréquentes exécutions sommaires de prisonniers..." Alors, jusqu'à preuve du contraire, la méfiance est de mise face aux dénonciations de violations des droits humains venant des **ex-contras**.

### **Pinochet est au Chili, pas au Nicaragua**

M. de la Grange prétend que l'armée constitue le vrai pouvoir au Nicaragua. Est-ce bien vrai? Certaines omissions du reportage sont assez révélatrices. On ne mentionne pas que les effectifs de l'armée ont été réduits de 70 % depuis le changement de gouvernement. Ceci n'est guère le signe d'une armée qui domine le pouvoir civil. M. de la Grange omet également de faire état de l'opinion publique. Selon un sondage réalisé au Nicaragua par le quotidien mexicain **La Jornada**, 58 % des répondants considèrent l'armée comme un facteur de stabilité, 28 % pensent le contraire. Une évaluation drôlement positive pour une institution qui serait répressive et honnie.

M. de la Grange affirme que "les paysans sont massivement anti-sandinistes". Alors, qu'en est-il des 40 000 membres de l'Association des travailleurs de la campagne dont les 2/3 ont voté

pour le FSLN? En fait, M. de la Grange juge bon de taire l'existence des 120 000 familles paysannes qui ont bénéficié de la réforme agraire sandiniste. Pourquoi une telle omission? N'en déplaise à M. de la Grange, ces gens sont en majorité **pro-sandinistes**.

Du reste, il convient mieux de ne pas trop mentionner ces paysans-là. Après tout, en les oubliant, M. de la Grange a pu négliger de faire état des nombreuses occupations violentes de leurs coopératives effectuées par les paysans **ex-contras** ces derniers mois. Evoquer ces actes pourrait avoir comme fâcheux résultat que les téléspectateurs se demandent : qui sont les vrais responsables de la violence à la campagne, les **ex-contras** ou l'armée?

Finalement, il faut se demander : les **ex-contras** interviewés par monsieur de la Grange sont-ils vraiment représentatifs du pouls du public? Alors que de nombreux sondages démontrent que l'immense majorité au Nicaragua souhaite le maintien de la paix et non la guerre, eux, ils reprennent les armes.

### **Un monopole dangereux**

Depuis des années déjà, chaque reportage de M. de la Grange soulève un tollé de vives critiques de la part des organismes de coopération internationale actifs au Nicaragua. Malgré ce consensus, chez ceux qui connaissent bien le pays, **Le Point** continue à défendre Bertrand de la Grange comme un **expert**. Pire encore, on semble lui octroyer le monopole sur le dossier.

Une seule vision admise. Cet état de choses, en soi choquant par le mépris de la démocratie que cela implique, est encore plus grave lorsqu'il s'agit de la télévision. L'influence énorme de ce médium sur l'opinion publique ne fait plus de doutes. De plus, par opposition aux médias écrits, le droit de réplique à la télévision est inexistant. Histoire de temps d'antenne restreint, dit-on.

Tout cela devrait inciter **Le Point** à faire preuve de plus de rigueur et de responsabilité quant au droit du public à une information objective.